

Réponse au « consultation paper » de la commission européenne
« CRD IV - Draft ITS Reporting requirements for liquidity coverage and stable funding - EBA
7 June2012'

Forme

- 6 questions sont formellement soumises à consultation publique – des propositions de réponse sont faites ci-dessous
- De notre point de vue, ces questions sont extrêmement limitées et les ITS associés n'apportent pas de réponses claires à la majorité des nombreuses questions que nous avons déjà soulevées, ou bien n'apportent pas d'avancées significatives par rapport aux objections que nous avons pu formuler
- A ce titre, nous reprenons en fin de ce document un résumé de nos principales attentes

Q1 : *Are the proposed dates for first remittance of data, i.e. end of January and end of March2013 feasible?*

- Ces dates nous semblent d'autant plus difficiles à tenir que les textes ne sont toujours pas tous publiés et qu'ils ne seront pas votés avant fin octobre au plus tôt. Sans compter qu'un délai conséquent sera nécessaire pour adapter nos systèmes informatiques à ces nouveaux reporting. Par ailleurs, les nombreuses questions toujours ouvertes concernant le détail des modalités de calcul, les spécificités du calcul ou du niveau de ratio à respecter qui pourraient être adaptés en fonction du « business model » des banques spécialisées (crédit export, crédit-bail, crédit conso,...) ne facilitent pas la restitution pour le T1-2013. Néanmoins, nous nous efforcerons de remonter les éléments demandés dans le temps imparti si requis, en posant certaines hypothèses de calcul là où nous n'aurons pas pu obtenir de réponses précises.

Q2 : *Do respondents agree with this proposal for defining significant currency?*

- Oui, le principe d'assurer un reporting spécifique en devises « significatives » nous semble approprié avec la définition d'une devise « significative », c'est-à-dire toutes celles qui représentent plus de 5% des dettes d'une institution (chacune).

Q3 : *Is the proposed remittance period of 15 days feasible?*

- Ce délai ne nous semble pas du tout compatible avec nos outils et process de reporting actuels. D'autres contraintes rendent l'exercice également difficile, comme par exemple le temps entre arrêté comptable et AG validant le versement de dividendes.

Q4 : *Are there additional sub-categories of inflows and outflows that are consistent with the specification of the liquidity coverage requirement in the CRR and would inform policy options that should be reported?*

- Des liquidités issues de lignes de crédit confirmées intra-groupe devraient être comptabilisées dans le ratio
- ❑ **Q5** : *Fur the purposes of providing guidance as to transferrable securities of high and extremely high credit and liquidity quality, what additional assets, if any, should the ITS collect?*
- Les propositions déjà formulées dans le document d'ajouter les catégories suivantes "equities, gold and high-quality residential mortgage-backed securities or state-guaranteed bank debt" nous semblent pertinentes.
 - Par ailleurs, il est regrettable de ne pas voir les actifs titrisés pris en compte, alors même qu'ils sont éligibles au REPO BCE et bénéficient d'une excellente double notation (double AAA)
- ❑ **Q6** : *Do respondents agree that the template captures the requirement of the draft CRR on reporting of stable funding?*
- NSP

Principaux points soulevés relatifs au LCR et NSFR

- ❑ **Pondération élevée des engagements non tirés**
- Etonnant / incohérent que les crédits consommation pour le ratio NFSR soient pondérés à 85% et crédits habitat à 65% alors que les crédits conso sont de durée moyenne courte (*voire très courte*) et qu'ils offrent une grande flexibilité en matière de tirage (*car possibilité à tout moment de geler les octrois sur les crédits non revolving*)
 - De plus, quel est le lien entre liquidité et garanties ?
 - Etonnant car s'il existe des garanties sur l'habitat (*garanties pas toujours appropriées en situation de crise immobilière en raison de dépréciation des actifs*), il y a aussi des garanties sur les crédits conso (*assurance Chomage-Invalidité- Décès- Maladie*)
 - Incohérent car ne tient pas compte des « Mac Clauses » insérées dans les contrats clients
 - Pas acceptable car ne prend pas en compte la réalité qui montre un taux de tirage bien en deçà
 - Pourquoi ne pas se baser sur les stats de chaque établissement, meilleur reflet de la réalité ?
 - Pourquoi ne pas retenir l'EAD ?
 - Que retient on dans les engagements hors bilan : actifs crédit durant les 24 derniers mois ? autres ? (*voir annexe p 168*)
- ❑ **Actifs liquides centrés sur les souverains**
- Actifs souverains ne sont pas le core business des établissements crédit conso
 - C'est négliger la gestion ALM pratiquée qui incorpore déjà des prudences
 - Regrettable de voir que les parts de titrisation ne sont pas retenues

- Pourquoi les engagements irrévocables reçus d'actionnaires non financiers (*établissements Commerciaux et industriels*) ne sont pas mieux retenus ?

□ **Cerner les définitions**

- Sur notion de dépôt
- Sur la notion d'autres fonds remboursables

□ **Ratio LCR** (*observation 2014- début 2015*)

$$\frac{\text{Actifs liquides niveau 1 et niveau 2}}{(\text{Flux sortants}) - (\text{min}(\text{flux entrants} ; 75\% \text{ flux sortants}))}$$

Flux sortants : fuite des dépôts, tirages de lignes hors bilan, remboursés sur titres émis...

Flux entrants : créances exigibles dans le mois

- Pourquoi ne pas prendre en compte les réserves sur titrisation ?
- Pourquoi ne pas prendre en compte les lignes modèle ACP ?
- Pourquoi ne pas prendre en compte les lignes confirmées reçues par les établissements bénéficiaires alors que ces mêmes lignes sont pondérées à 100% pour les établissements émetteurs ?
- Pourquoi ne pas retenir les lignes confirmées données par une société mère non établissement financier ?
- A quel endroit prend t on en compte les renouvellements de CD ? et avec quelle pondération ?
- Entrées de trésorerie : que recouvre le poste « Autres entrées contractuelles de Trésorerie » ?
 - Pourrait on y mettre les lignes intra groupe ?
- Obligations sur entreprises éligibles avec note \geq à AA- : très peu d'entreprises éligibles sur Cac 40 à fin 07-2012 !!
- Tirages de hors bilan : quelle est la base à retenir : totalité, ou actifs crédit ?
- Nécessité d'avoir des actifs liquides pour avoir un ratio \geq 1
 - Or la détention et gestion des actifs liquides proposés ne sont pas dans les pratiques habituelles de Banque Accord (*absence d'expertise pouvant engendrer prises de risque*)
 - Ce n'est pas prendre en compte tout l'existant sur la gestion ALM qui inclut déjà une notion de prudence
- Avec le mini entre flux entrants et 75% flux sortants, impossibilité d'avoir une neutralité totale entre flux sortants et entrants

□ **Ratio NFSR** (*observation 2012 à 2017- début 2018*)

Ressources stables > à 100% ac 2018
Exigences stables

- Ressources stables :
 - Fonds propres Tier1 et Tier 2
 - Autres passifs à durée effective = / > à 1 an
 - Dépôts stables sans échéance ou ayant une durée résiduelle = / > 1 an (*pondéré 90%*)
 - Dépôts stables sans échéance ou ayant une durée résiduelle = / < 1 an (*pondéré 80%*)
 - Financements de gros provenant d'Entreprises non financières ...=< 1 an (*pondéré 50%*)
 - Autres éléments de fonds propres et autres passifs non inclus

Où mettre les lignes de garanties données par maison mère non bancaire ?

Où mettre les lignes modèle ACP ?

Pourquoi ne pas prendre en compte les réserves sur titrisation ?

Pourquoi ne pas prendre en compte les lignes confirmées reçues par les établissements bénéficiaires alors que ces mêmes lignes sont pondérées à 100% pour les établissements émetteurs ?

Pourquoi ne pas retenir les lignes confirmées données par une société mère non établissement financier ?

- Exigences stables
 - Autres prêts aux particuliers de durée inférieure à 1 an (*pondéré à 85%*)
 - Pourquoi pondération à 85 % alors que la production peut être stoppée de suite (*mac clause dans les contrats ?(resserrement de l'octroi de crédit..)*)
- Exposition hors bilan
 - Montants non décaissés des engagements confirmés de crédit (*pondéré à 5%*)
 - quelle est la base à retenir : totalité, ou actifs?